



Département  
de l'Yonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 20 mai 2016

## Réglementation temporaire de la circulation et du stationnement pour diverses manifestations les 22, 28 et 29 mai

### **Dimanche 22 mai 2016**

À l'occasion de la cérémonie de l'UNC,

- le stationnement de tous véhicules sera interdit place du 11 Novembre, quai de la Butte et rue des Combattants d'Outre-Mer de 9h30 à 13h30,
- la circulation de tous véhicules sera momentanément interrompue quai de la Butte, de l'avenue Gambetta à la rue Maurice Genevoix et à l'intersection rue Albert Garnier – rue des Combattants d'Outre-Mer de 11h45 à 13h15 pendant la cérémonie au Monument aux Morts prévue à 12 h15. Les véhicules venant du centre-ville et se dirigeant vers Montargis seront déviés au quai de la Butte par l'avenue Gambetta, le rond-point de la Résistance et la rue Aristide Briand. Les véhicules venant de Montargis et se dirigeant vers le centre-ville seront déviés par la rue Albert Garnier, la rue de la Vigie et la rue Aristide Briand.

### **Samedi 28 mai 2016**

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle plaque rue Christian Fourré, la circulation de tous véhicules sera temporairement interdite rue Christian Fourré de 16h30 à 18h.

### **Samedi 28 et dimanche 29 mai 2016**

À l'occasion des manifestations "Fête du jeu" et "Troc livre, le stationnement de tous véhicules sera temporairement interdit sur le parking de la place de la gare routière et sur le parking le long du marché couvert quai Henri Ragobert du samedi 28 mai 2016 à partir de 17h au dimanche 29 mai 2016 jusqu'à 21h.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – [audrey.korum@ville-joigny.fr](mailto:audrey.korum@ville-joigny.fr)

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

[www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr)